T le d ie de candidat e d i ent e t e
mi en ligne i ant la c d e ci-de .
1 202

Le gramme F ce AVENIR i e m -
i de t diant e engag e et e e ant e . En
ticiant, c n ent e ce e t e image it
di e dan di e m dia dan le b t d' t e e ent
tit e de m d le la ci t .

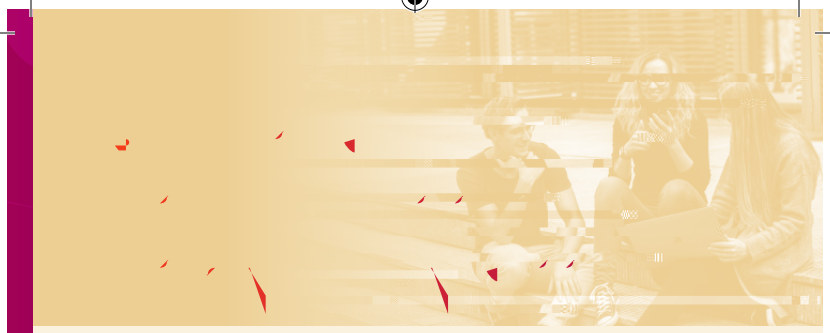

Le formulaire des catégories Projet comprend :

- 200 m m
  1 200 m
- m
  (facultatifs)
- m m , m ,

Le formulaire des catégories Personnalité 1er et 2e et 3e cycles et Personnalité persévérante comprend :

- 200 m m m
  1 200 m
- 750 m m m m
  mm m
  m
  m ?
- m
- m
  (1 , 2 3)
- m
  (facultatifs)
- m m .

Le formulaire de la catégorie Personnel engagé comprend :

- 250 m m
  m mm
- 200 m
- m
- m m
- m
  (facultatifs).

IMPORTANT

- ✪ Un projet ou une personnalité ne peuvent être présentés que dans une seule catégorie ;
- ✪ Les coordonnées du porte-parole du projet ou du candidat doivent être valide jusqu'en 2024 ;
- ✪ Un dossier qui ne respecte pas les critères établis et dont la qualité de la présentation laisse à désirer pourra être refusé. Forces AVENIR se réserve le droit de remettre aux jurys de l'information complémentaire ;
- ✪ Les bourses des prix AVENIR Personnalité par excellence et AVENIR Projet par excellence ne sont pas cumulatives ;
- ✪ Afin de favoriser un plus grand nombre de lauréats de trophées AVENIR et de mieux distribuer les bourses, les lauréats par excellence ne recevront qu'une seule distinction o□cielle.

AVENIR Personnalité persévérante

	20
	20
m m	20
	20
m	10
	5
(structure, grammaire et argumentation)	5
TOTAL	**100**

AVENIR Personnel engagé

	30
m	25
	20
	20
(structure, grammaire et argumentation)	5
TOTAL	**100**

AVENIR par excellence

m

Le processus de sélection se déroule en trois étapes.

À la première étape, dans chacune des universités participantes, un jury sélectionne, lorsque nécéssaire, un maximum de deux dossiers de candidature par catégorie. Il y a sept catégories. À cette étape, le choix des membres qui composent le jury est sous la responsabilité de l'université participante.

* À la deuxième étape, dans chacune des sept catégories, un jury constitué de cinq personnes, dit jury spécialiste, sélectionne les trois finalistes de la catégorie et, parmi ces trois finalistes, le lauréat de la catégorie. À cette étape, le choix des membres qui composent les sept jurys spécialistes est sous la responsabilité de Forces AVENIR.

À la troisième étape, un dernier jury formé de cinq à sept personnes – le grand jury Projet – sélectionne un lauréat par excellence parmi les sept lauréats. À cette étape, le choix des membres qui composent le grand jury est sous la responsabilité de Forces AVENIR.

Les candidats et candidates finalistes, de même que les membres responsables d'un projet finaliste, seront invités au Gala Forces AVENIR. Ils feront connaître leur engagement par :

- ✪ Une entrevue avec l'animateur ;
- ✪ Le programme de soirée de l'événement ;
- ✪ La webdiffusion du Gala ;
- ✪ De la promotion sur les médias sociaux de Forces AVENIR ;
- ✪ L'envoi d'un communiqué de presse aux médias québécois.

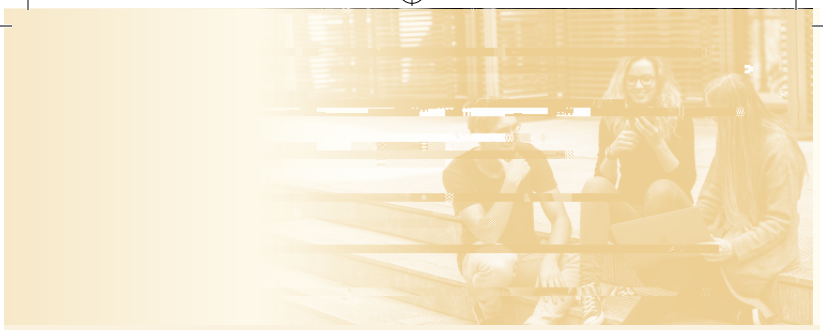

Le processus de sélection se déroule en deux étapes.

À la première étape, dans chacune des universités participantes, un jury sélectionne, lorsque nécessaire, un maximum de deux dossiers de candidature par catégorie. Il y a quatre catégories : Personnalité 1er cycle, Personnalité 2e et 3e cycles, Personnalité persévérante et Personnel engagé. À cette étape, le choix des membres qui composent le jury est sous la responsabilité de l'université participante.

* À la deuxième étape, le grand jury Personnalité, constitué de neuf personnes, sélectionne trois finalistes dans la catégorie 1er cycle, trois finalistes dans la catégorie 2e et 3e cycles, trois finalistes dans la catégorie persévérante et trois finalistes dans la catégorie Personnel engagé. Parmi ces tous ces finalistes, le grand jury désigne le lauréat de chacune des catégories. Enfin, parmi les trois finalistes de la catégorie 1er cycle, les trois finalistes de la catégorie 2e et 3e cycles ainsi que les trois finalistes de la catégorie persévérante, le grand jury Personnalité sélectionne la Personnalité par excellence. À cette étape, le choix des membres qui composent le jury est sous la responsabilité de Forces AVENIR.

***Entrevue de sélection obligatoire :** Afin de sélectionner les finalistes et les lauréats de chacune des catégories, les jurys spécialistes et le grand jury Personnalité convoqueront en entrevue les meilleures candidatures. Les entrevues se dérouleront du 10 au 14 juin 2024 par vidéoconférence. Les personnes convoquées ont l'obligation d'y participer.

M. Alex Oster
Coordonateur de l'engagement étudiant
alexander.oster@concordia.ca

M. Louis-Philippe Lagredelle
Conseiller aux ressources socioéconomique
louis-philippe.lagredelle@umontreal.ca

Mme Geneviève Bacon-Brochu
Coordonnatrice à l'appui à l'engagement étudiant
genevieve.bacon-brochu@USherbrooke.ca

M. Patrice Séguin
Responsable de la vie étudiante

CAMPUS DE RIMOUSKI
M^me Véronique Potvin
Technicienne en loisirs - Culturel et communautaire
Veronique_Potvin@uqar.ca

CAMPUS DE LÉVIS
M^me Marie-Pascale Morin
Coordonatrice à la vie étudiante
marie-pascale_morin@uqar.ca

M. Paul Courtemanche
Conseiller en aide financière
paul.courtemanche@uqo.ca

M^me Catherine Paradis
Chargée de communication
catherine.paradis@dse.ulaval.ca

M^me Kathryn Weaver
Coordonatrice administrative
deanofstudents@mcgill.ca